

Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles :
Une grande avancée...
Mais bien des sujets restent sans réponse

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1^{er} janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles.

Les modifications de la circulaire CNAF de 2016 officialisées ce jour et applicables dès le 1^{er} janvier 2021 marquent un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles. Elles visent à simplifier les conditions d'accès à l'aide à domicile, à clarifier les modalités de prise en charge, à améliorer la qualité de l'accompagnement et à renforcer la confiance des familles dans le dispositif.

Après l'adoption de la loi de 2015, les services d'aide et d'accompagnement aux familles ont travaillé à la mise en œuvre de la circulaire CNAF de 2016. Cette dernière a permis de clarifier les conditions d'accès à l'aide à domicile, de simplifier les modalités de prise en charge, d'améliorer la qualité de l'accompagnement et de renforcer la confiance des familles dans le dispositif.

La mise en œuvre de la circulaire CNAF de 2016 a été marquée par de nombreuses difficultés. Les services d'aide et d'accompagnement aux familles ont dû faire face à une complexité accrue des procédures, à une manque de clarté des conditions d'accès à l'aide à domicile, à une difficulté de prise en charge des familles et à une baisse de la confiance des familles dans le dispositif.

[Communiqué] Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles : Une grande avancée... Mais bien des sujets restent sans réponse

27 juillet 2021

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1er janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement...[Voir la suite](https://asmad.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee) [1]

Source

URL: <https://asmad.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>

Liens

[1] <https://asmad.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>